

VIDÉO | E40: l'alcool bani de l'aire d'autoroute à Waremme

L'Avenir - 29 Nov. 2018

Dès samedi, l'aire de Waremme sur la E40 ne pourra plus vendre d'alcool. Une décision de la Sofico qui veut améliorer la sécurité routière.

À partir de samedi, 1er décembre, les deux aires autoroutières de Waremme, situées de part et d'autre de la E40, ne pourront plus proposer de vente d'alcool, que ce soit dans les shops ou les restaurants. Cette décision, c'est celle de la Sofico (Région wallonne) qui, depuis 2010, est en charge des 105 aires autoroutières de Wallonie. Une décision qui intervient dans le cadre du renouvellement de la concession de l'aire de Waremme pour les 20 prochaines années. «Elle a été confiée à nouveau à Total. Lors de chaque renouvellement de concession, nous réalisons un nouveau cahier des charges, avec de nouvelles exigences dont l'interdiction de vente d'alcool, qui a déjà été appliquée à l'aire de Bierges, depuis un an», indique Héloïse Winandy, porte-parole de la Sofico.

L'objectif de cette mesure, imposée? Améliorer la sécurité routière en luttant contre la conduite sous influence. «L'alcool reste sur nos routes une des premières causes de mortalité. En 2017, sur les autoroutes wallonnes, au moins 11% des conducteurs impliqués dans un accident avec dommages corporels roulaient sous influence d'alcool», souligne le ministre wallon de la Mobilité, Carlo Di Antonio. Il s'agit donc de limiter les achats compulsifs des conducteurs qui s'arrêtent sur les aires, d'éviter la consommation impulsive d'un grand nombre de boissons en peu de temps (phénomène appelé «binge drinking») et de ne pas tenter les personnes qui luttent contre l'alcoolisme. Fini donc de vendre de l'alcool dans le shop Total ou en accompagnement d'un repas au restaurant Lunch Garden. Une perte sèche pour les gérants mais aussi pour la Sofico, qui dit assumer son choix. «Le concessionnaire nous paie une redevance, un pourcentage de son chiffre d'affaires, différent pour chaque site. Cette mesure conduit donc à une perte significative de nos rentrées mais nous assumons. La sécurité routière prime...», précise la porte-parole. L'objectif de la Sofico est même d'étendre la mesure à toutes les aires d'autoroutes wallonnes, au fur et à mesure des renouvellements de concession. Sur les 105 aires de parking gérées par la Sofico, 38 sont actuellement concédées à des entreprises pétrolières ou des PME qui proposent un panel de services (snack, shop, toilettes...). Ce sont elles qui seront à terme concernées par la mesure. Les prochaines aires à passer «sans alcool» seront celles de Sprimont et de Hondelange, près de Messancy (province du Luxembourg), pour 2021.

De l'alcool dans le shop, où ça?

À la station-service de Bettincourt, quelques personnes font leur course au shop. La plupart des clients ressortent avec des softs ou quelques gourmandises, pas d'alcool.

Un détail interpelle: si les rayons proposent une large variété de softs, l'alcool, lui, occupe déjà une maigre place dans les frigos. Seules quelques bières et des petites bouteilles de vins sont présentées à l'entrée. Pas de bière spéciale ni d'alcool fort. Et en y regardant de plus près, les bouteilles de vins sont en fait... non alcoolisées. À la sortie du magasin, les clients ne semblent ni étonnés ni opposés à cette nouvelle mesure. «Boh, c'est pas plus mal! Au mieux, ça leur évitera de conduire bourré », intervient l'un d'eux. Il comprend l'interdiction qui va bientôt entrer en vigueur, même s'il la trouve un peu absurde. «De toute manière, les chauffeurs n'auront qu'à conduire un peu plus longtemps et s'arrêter à une autre station, s'ils veulent de l'alcool, dit-il en rigolant. Puis quand on y pense, il y a déjà une interdiction qui dit qu'on ne peut pas vendre des alcools forts dans les stations-service. » Plus loin, une cliente fait son plein. Elle pense la même chose. «Moi je trouve que c'est une bonne idée !, sourit-elle. C'est même une question de bon sens.» Un avis partagé par la plupart des automobilistes rencontrés sur place.